



Communiqué de presse

16 septembre 2010

Lutte contre l'absentéisme scolaire ? Une nouvelle loi qui pénalise les familles les plus modestes mais ne règlera aucun problème

Contact Presse
Laurence GUILLERMOU
Tél : 01.43.57.16.16

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques

108-110 Av. Ledru-Rollin
75544 PARIS Cedex 11
Tél : 01.43.57.16.16

e-mail :
fcpecom@fcpe.asso.fr
Site : www.fcpe.asso.fr

Le Parlement a adopté définitivement hier, après un ultime vote du Sénat, une proposition de loi prévoyant la suspension des allocations familiales pour absentéisme scolaire. Le Sénat a voté le texte conforme, c'est-à-dire sans y apporter de modifications, ce qui vaut adoption définitive par le parlement.

La FCPE dénonce le scandale que constitue cette mesure : anti-pédagogique et injuste socialement. Ce n'est pas en étranglant financièrement les familles qu'on les aidera à résoudre leurs difficultés. Cette mesure crée une inégalité de fait entre les familles !

Les plus favorisées et celles pour qui le montant des allocations familiales représente une grosse part du budget ne seront pas affectées de la même façon par la suspension de leurs allocations. Le « coût » de l'absentéisme pour une famille ne sera pas le même selon qu'elle a un, deux, trois enfants ou plus.

C'est dans l'Ecole qu'il faut chercher des solutions à l'absentéisme scolaire. C'est en redonnant du sens à leur présence à l'Ecole que l'on convaincra les élèves de la nécessité pour eux d'y être présents de manière assidue. C'est en assurant le remplacement de tous les enseignants absents que l'Education nationale démontrera l'importance de toutes les heures de cours.

L'absentéisme est un facteur majeur de l'échec scolaire contre lequel les autorités doivent se battre avec énergie. Pour combattre ce phénomène, il faut d'abord le prévenir. Pour cela, il faut en premier lieu que l'Etat cesse de reculer face à ses responsabilités notamment dans le domaine de la réussite éducative. Pour la FCPE, il faut mener les réformes nécessaires pour rendre l'Ecole publique attractive pour tous ; avec une pédagogie adaptée, un service d'orientation performant, une individualisation de parcours de formation aboutie et une Ecole qui ne laisse personne sur le bord du chemin.